



Séparation de biens non mariés

Par **justy56**, le **11/02/2013** à **09:12**

actuelement séparéd de mon conjoint depuis deux mois, nous avons contractés un pret immobilier il y a deux ans
quel sont les demarches à entreprendre pour faire valoir mets droits
je suis parti de notre logement il y a deux mois et il rembourse seul donc je ne voudrais pas que cela traine de trop
merci de vos reponse

Par **amajuris**, le **11/02/2013** à **09:40**

bjr,
il faut dissocier le titre de propriété et le financement de son acquisition.
vos parts dans l'indivision sont celles figurant dans l'acte de vente.
vous avez 2 solutions soit votre ex concubin vous rachète sa part, soit vous vendez le bien.
comme votre ami occupe seul la maison il vous devra une indemnité d'occupation.
en cas de désaccord, vous serez contraint d'aller au tribunal.
cdt